

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTE-BERNARD
COMMUNE DE CORMES**

Conseil municipal du 15 mai 2014- convocation du 6 mai 2014

PRESENTS: MRS OZANGE , TORCHE, TOURNAT, ALBERT, CHAUVEL, GERVAIS,
PICHER, GOUHIER, LEBRAY, CHEVEE, LAMBERT, BLIN, MAINFRAY, MMES
CRUCHET-GIRARD, LUBINEAU
Secrétaire de séance : MME LUBINEAU

Présentation du budget commune.

Monsieur le Maire détaille le budget de la commune voté le 27 mars 2014, qui s'équilibre en fonctionnement à 535 050.05€ et en investissement à 128 009.64€

Travaux Lesage Fontaine

Monsieur le Maire donne lecture des différents devis relatifs aux travaux de rebouchage de fossé, route de Saint-Jean pour un montant de 72.00€ TTC, et pour ceux relatifs aux travaux de lotissement de la perrière, pour un montant de 2 483.09€.
Le conseil municipal valide les deux devis présentés.

Devis SAS PIGEON /BRULE

Monsieur le Maire donne lecture des devis des différents travaux de voirie à savoir : la VC 121 « Planchette » pour un montant de 913.80HT, VC 8 « Les Carrières » pour un montant de 4 550.00€ ainsi que l'aménagement du trottoir en enrobé et stationnement en bicouche à l'Ecole Roger Mahuet pour un montant de 4 481.31€HT soit total de 9 445.17€HT. Sachant que la commune possède un avoir d'un montant de 4 740.00€ sur des travaux de 2013 , le montant restant à la charge de la commune est de 5 205.17€HT.
Le conseil municipal valide les devis présentés.

Questions diverses

*Arrêt minute boulangerie

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Madame RAGOT sollicitant la pose d'un panneau arrêt minute, argumentant la difficulté pour leur clientèle de stationner devant leur magasin. Le conseil municipal après consultation accepte le devis, proposé par la signalétique Vendomoise, 6, bd de l'Industrie BP 40015, 41105 vendome Cédex, dont le montant s'élève à 108.00€HT.

*Panneau mise en sécurité abords de l'école Roger Mahuet

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que suite aux remarques des parents d'élèves, des solutions pour ralentir la circulation aux abords de l'école doivent être trouvés. Dans un premier temps un panneau ludique pourrait être implanté et viendrait compléter les travaux de voirie effectué par l'entreprise SAS Pigeon sur le trottoir. Le conseil municipal après consultation accepte le devis proposé par la signalétique Vendomoise dont le montant s'élève à 323.60€HT

Monsieur Albert regrette que la Commission Ecole ne se soit pas réunie afin de réfléchir au mieux sur les différentes possibilités, sachant que l'année scolaire est bientôt terminée.

***Devis Conty**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition des Ets Conty, 6 rue de Provence, 72120 Saint-Pavace, relatif au contrat « sécurité absolue annuel » pour la maintenance du micro ordinateur, pour la période du 01/05/2014 au 30/04/ 2015, dont le montant s'élève à 226.80€TTC. Le conseil municipal valide le devis présenté, et charge Monsieur le Maire de signer toute pièce relative à cette affaire.

***Nomination de trois référents :**

-Réfèrent affaires militaires

Monsieur Kévin LAMBERT est désigné comme réfèrent aux affaires militaires

-Réfèrent Caisse Nationale Action Sociale (CNAS)

Monsieur Jean-Claude GOUHIER est désigné comme réfèrent CNAS

-Réfèrent tempête pour les instances ERDF

Monsieur Pierre OZANGE est désigné comme réfèrent tempête

***Coup d'main service**

Messieurs Albert et Tournat font le compte rendu de la réunion « coup main service » et recontacteront cette association afin de connaitre leur disponibilité au niveau du personnel espaces verts, petite enfance, secrétariat etc... et de la forme des contrats possible.

***Cap Loisirs**

Monsieur Lambert fait le compte rendu de la réunion relative au Cap Loisirs et demande à ce que les activités offertes par cette carte occupe un espace plus important dans le bulletin municipal à venir.

***Travaux Foulrière**

Monsieur Lambert demande à quelle date les travaux du chemin de la Foulrière seront réalisés, ceci afin d'informer les riverains.

***Eclairage public**

Contact sera pris auprès de l'entreprise Citeos, Route d'Alençon, 72088 LE MANS Cédex 9, afin d'appliquer les nouveaux horaires dès que possible, à savoir :

6H30 le matin - 22H30 le soir

Contact sera également pris auprès de l'entreprise Tortevoix, ZA ,72320 Vibraye afin de modifier les horaires d'éclairage extérieur de la mairie.

***Présentation du Tableau des effectifs du Personnel de la commune de Cormes**

Monsieur Torché donne lecture du tableau du personnel de la commune de Cormes avec les tâches de chacun et les heures effectués.